



LES POURSUITES D'ÉTUDES

AVEC L'ENSEIGNEMENT D'ARTS PLASTIQUES

Cet enseignement offre un bagage solide en création et ouvre au domaine des beaux-arts, arts appliqués (mode, mobilier, packaging, design d'objet, design d'espace, décorateur, communication visuelle), architecture, paysagisme, scénographie, cinéma (photographe, metteur en scène, maquilleuse, accessoiriste), artisanat d'art (céramique, ferronnerie, ébénisterie), image numérique (webdesigner, illustrateur, publicitaire, photographe reporter).

Il permettra aussi des études au service de l'art : commissaire d'exposition, programmateur, conseiller en politique culturelle, critique, journaliste, enseignant, médiateur, restaurateur... Ou en économie de l'art : galeriste, commissaire-priseur, conseiller en politique d'achat privé, public...

Plus spécifiquement, les études ont lieu en Université, en classe préparatoire enseignement supérieur arts plastiques (CPES-CAAP), en école des Beaux-Arts, en école d'Arts Appliqués y compris les plus sélectives (Estienne, Olivier de Serres, Boulle, Duperré, Roubaix), en école d'Architecture.

AVEC L'ENSEIGNEMENT DE CINÉMA-AUDIOVISUEL

Les compétences acquises sont évidemment toutes bienvenues pour poursuivre en particulier dans l'audiovisuel :

BTS audiovisuel (formation très sélective), dans plusieurs domaines : exploitation, image, son, montage, gestion de production.

CinéSup à Nantes (classe préparatoire aux grandes écoles de cinéma Femis et Louis Lumière)

Classe préparatoire littéraire option cinéma (hypokhâgne).

Mais également pour poursuivre en :

BTS communication, licences de communication, métiers du journalisme (par voie universitaire, école de journalisme, IEP, IUT de journalisme).

L'enseignement de cinéma-audiovisuel n'est pas forcément professionnalisant. Il offre un bagage solide, en culture et en pratique. Au terme de 3 années d'enseignement, en création audiovisuelle les élèves ont acquis des compétences en composition d'un plan, en gestion de la lumière et du son, en montage. Ces compétences seront utiles dans bien des domaines de poursuite d'études et sur le plan personnel. On peut donc poursuivre des études dans de nombreux domaines comme les Lettres, l'histoire, le droit, le tourisme...

INTERNAT

Il n'y a pas d'internat au lycée Renoir. Des conventions sont passées avec le lycée Bergson et le lycée David d'Angers pour l'hébergement des élèves qui habitent loin d'Angers et qui sont pris en Arts Visuels au lycée Renoir. Se renseigner auprès de la vie scolaire du lycée.

CONTACT

Secrétariat du lycée Renoir
15 Impasse Ampère, 49 000 Angers
Tél - 02 41 72 10 50
Mail - ce.0492061@ac-nantes.fr



Ne pas jeter sur la voie publique.

PARTENAIRES



LES ARTS VISUELS AU LYCÉE RENOIR

UNE TRADITION D'ÉPANOUISSEMENT, DE CRÉATIVITÉ ET DE RÉUSSITE

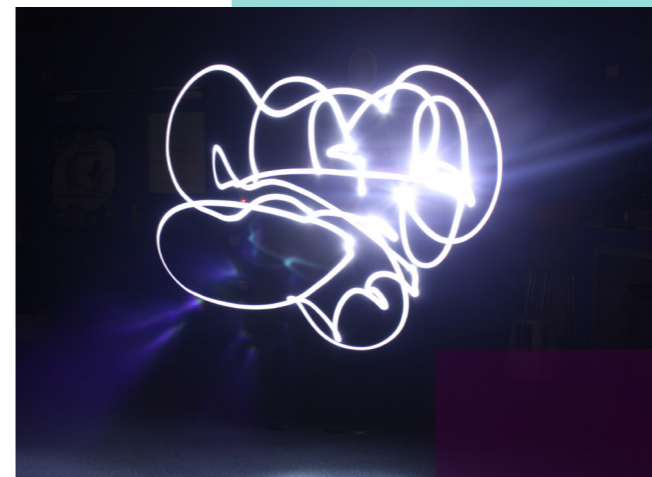
ARTS PLASTIQUES

L'enseignement de spécialité Arts Plastiques est accessible à tous les élèves. Il associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur une dynamique de recherche, d'invention et de création, il met en relation les formes contemporaines et traditionnelles. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, vidéo, nouvelles attitudes des artistes.



L'enseignement de spécialité de Cinéma - Audiovisuel propose aux élèves une formation rigoureuse aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, etc).

CINÉMA - AUDIOVISUEL



L'ENSEIGNEMENT D'ARTS PLASTIQUES

EN CLASSE DE SECONDE, UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DE 2 HEURES EN DEMI-GROUPE

2 heures de pratique pour chaque groupe à effectif réduit, autour de projets différents tout au long de l'année ; Ancrages dans la culture artistique.

POUR QUI ?

L'option arts plastiques s'adresse à tous les lycéens qui s'intéressent à la pratique plastique quelle qu'en soit la forme dans des projets individuels et collectifs. Il s'agit d'expérimenter, produire et créer de manière réflexive : comment mon idée, mon esquisse va-t-elle devenir une photographie, une peinture, une sculpture par assemblage, une vidéo sur téléphone portable ? Comment mes gestes, outils, matériaux influencent-ils ma représentation du réel ? Comment exposer dans l'espace, expliciter ma création à autrui ?

L'option arts plastiques propose de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations au public mais aussi de rencontrer des artistes, visiter des expositions, s'ouvrir à la danse, au théâtre, à la musique, au cinéma, à l'animation numérique. Cette option réclame curiosité et envie de s'investir dans les projets, de faire preuve d'initiatives.

EN CLASSE DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE, LE CHOIX D'UNE SPÉCIALITÉ OU D'UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

EN SPÉCIALITÉ

4 heures par semaine en première dont 3 heures de pratique et 1 heure d'analyse ;
6 heures par semaine en terminale dont 4 heures de pratique et 2 heures d'analyse.

POUR QUI ?

Pour les élèves désirant approfondir leurs capacités d'expression. Cette spécialité couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, création numérique, architecture et design. S'y développe esprit critique et rapport au monde : visites d'exposition, rencontre d'artistes, spectacles art vivant et théâtre, voyages y compris à l'étranger. Pour ceux qui veulent enrichir leur parcours des dimensions créative, sensible, culturelle et artistique requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat : art, design, architecture, création numérique, scénographie ou pour ceux désirant se construire une culture artistique solide articulée à une pratique personnelle.

ÉVALUATION

Évaluation en contrôle continu et sur épreuves communes. Formes multiples, projets et productions réalisées constituent des supports particulièrement adaptés au grand oral du baccalauréat.

EN OPTIONNEL

3 heures par semaine en première, dont 2 heures de pratique et 1 heure d'analyse ;
3 heures par semaine en terminale, dont 2 heures de pratique et 1 heure d'analyse.

POUR QUI ?

Pour les élèves qui sont curieux, qui ont envie de développer leurs compétences pratiques et de développer leur regard critique sur la création. Cette option couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, création numérique, architecture et design. Pour ceux qui veulent pouvoir signifier leur engagement créatif, leur culture artistique au moment de leurs choix d'orientation dans le supérieur.

ÉVALUATION

Évaluation en contrôle continu.



L'ENSEIGNEMENT DE CINÉMA-AUDIOVISUEL

EN CLASSE DE SECONDE, UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DE 3 HEURES

1 heure d'analyse des images et de fréquentation des œuvres ;
2 heures de pratique en groupe réduit, autour de projets différents tout au long de l'année.

POUR QUI ?

L'option cinéma-audiovisuel s'adresse à tous les lycéens qui s'intéressent aux écritures en images et en sons et qui sont désireux de s'initier à une culture pratique dans ce domaine. Il s'agit de comprendre les grands principes de composition d'une image mais aussi faire des photos, tourner un plan, monter les images. Il faut avoir envie, à la fois d'aiguiser son regard et sa réflexion critique et en même temps de s'essayer à la prise en main d'outils techniques : appareils photo, caméra, téléphones portables, logiciels de montage.

L'option cinéma-audiovisuel proposera de découvrir des œuvres cinématographiques et audiovisuelles de natures très variées, de rencontrer des professionnels de l'audiovisuel, de participer au festival Premiers Plans. La section cinéma-audiovisuel dispose d'un matériel à même de produire des images et des sons de qualité. Cette option réclame curiosité et envie de s'investir dans les projets, de faire preuve d'initiatives.

EN CLASSE DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE, LE CHOIX D'UNE SPÉCIALITÉ OU D'UN ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

EN SPÉCIALITÉ

4 heures par semaine en première dont 2 heures d'analyse et 2 heures de pratique ;
6 heures par semaine en terminale dont 4 heures d'analyse et 2 heures de pratique.

POUR QUI ?

Pour les élèves qui envisagent de donner à l'audiovisuel une part importante dans leur poursuite d'études. Pour ceux qui veulent acquérir des compétences fines d'analyse, qui veulent développer leur connaissance des grands jalons de l'histoire du cinéma. Pour ceux qui veulent augmenter leurs compétences créatives pour écrire en images et en sons au moyen de matériels spécifiques.

ÉVALUATION

Évaluation en contrôle continu et sur épreuves communes. Préparation et réalisation du projet qui fera l'objet de l'oral de fin de terminale.

N.B. Les effectifs sont forcément limités en spécialité comme en option, du fait des ressources en matériel et de la gestion des tournages.

EN OPTIONNEL

3 heures par semaine en première, dont 1 heure d'analyse et 2 heures de pratique ;
3 heures par semaine en terminale, dont 1 heure d'analyse et 2 heures de pratique.

POUR QUI ?

Pour les élèves qui sont curieux, qui ont envie de développer leur regard critique sur toutes les formes de l'audiovisuel et de développer leurs compétences pratiques. Pour ceux qui ne savent pas encore bien quelle place accorder à l'audiovisuel dans leur poursuite d'étude et qui veulent pouvoir signifier leur engagement créatif au moment de leur choix d'orientation dans le supérieur.

ÉVALUATION

Évaluation en contrôle continu.

